



# CAHIER SPECIAL

## 7° CONGRES DE LA FSU

du 11 au 15 février 2013 à Poitiers

### Orientation nationale Expression et liste des courants de pensée

- Les courants de pensée dans la FSU (texte historique de Bernard Mauboules)
- Les courants de pensée, l'un des 3 piliers de la FSU
- pourquoi le SNETAP n'est-il pas organisé en tendances ?
- Contributions des tendances actuelles, (dans l'ordre alphabétique).

- Ecole Emancipée
- Emancipation
- Front Unique
- UA et sans tendances
- URIS

**Votez**  
du 8 au 29  
novembre 2012

### **Edito**

Le 7e congrès de la FSU se tiendra en Février 2013 à Poitiers. En novembre 2012, les adhérents des syndicats nationaux seront appelés à se prononcer sur le rapport d'activités qui sera présenté par la direction de la Fédération. Dans le même temps, aura lieu le vote d'orientation, qui permettra à chacun(e) de choisir la politique qui sera celle de la FSU pour les 3 prochaines années ainsi que celles et ceux qui la mettront en œuvre.

Dans ce cadre, les courants de pensée ou tendances qui constituent un des piliers constitutifs de la FSU, avec les syndicats nationaux et les sections départementales, vont porter à la connaissance des adhérents leur analyse de l'activité fédérale, développer leur projet et présenter des listes de candidats à la direction de la FSU.

Parce que le SNETAP-FSU n'est pas structuré en tendances et que de nombreuses questions se posent sur ce sujet à l'occasion de chaque congrès fédéral, le bureau national a jugé utile d'apporter un éclairage particulier aux adhérents du SNETAP-FSU sur cette question des courants de pensée : qui sont-ils ? Quelle est leur origine ? Pourquoi des courants de pensée ? Que défendent-ils ?...

Bref, vous trouverez dans cette plaquette tout ce que vous avez voulu savoir sur les tendances sans oser le demander... Ainsi, vous y trouverez un historique et une expression actualisée des courants de pensée aujourd'hui actifs dans la FSU.

En souhaitant que ce travail soit utile à chacun(e) dans les débats qui animeront la période de préparation du congrès de la FSU.

Gérard Pigois, responsable  
secteur vie fédérale  
SNETAP-FSU

## D'où viennent les courants de pensée ?

C'est pour répondre à cette question que Bernard Mauboules, membre du Secrétariat National du SNETAP-FSU de 1992 à 1996 et enseignant d'histoire géographie au Lycée agricole de Pau Montardon, avait produit un texte en 2003 qu'avec son aimable autorisation nous reprenons ici dans son intégralité.

### LES COURANTS DE PENSÉE DANS LA FSU

Contrairement à la plupart des autres syndicats, le SNETAP n'a pas cette « culture des tendances » et nombreux sont les adhérents qui se posent, tous les 3 ans, des questions sur notamment l'origine et l'histoire de ces courants de pensée.

#### L'ORIGINE DES COURANTS DE PENSÉE

L'organisation fédérale et confédérale des syndicats de l'Éducation Nationale avant 1948

Tout d'abord quelques brefs rappels sur l'histoire du syndicalisme enseignant.

La possibilité pour les fonctionnaires de former des syndicats date de 1924. C'est l'année de la victoire du cartel des gauches qui autorise de fait « de facto » la formation de syndicats de fonctionnaires.

Il faudra cependant attendre 1946 pour que cette reconnaissance soit « de jure » c'est à dire par la Loi. C'est très tard puisque c'est la Loi du 21 mars 1948, qui a reconnu le droit de constituer des syndicats dans toutes les activités, sauf la Fonction Publique.

Avant la deuxième guerre mondiale, les syndicats enseignants se sont regroupés dans une fédération, la FGE (Fédération Générale de l'Enseignement) créée en 1928.

A son tour, cette fédération, sur le principe que l'union fait la force, a rejoint une confédération, la CGT. La FGE y jouera un rôle important

puisque 10 unions départementales CGT sur 90 seront dirigées par un instituteur. La CGT, interdite par Vichy, se reconstitue clandestinement en 1943 et la FGE, à la Libération, pour pouvoir syndiquer l'ensemble des personnels enseignants et non enseignants, se transforme en Fédération de l'Éducation Nationale (FEN) toujours affiliée à la CGT.

Les effectifs de la CGT explosent en 1946, près de 6 millions d'adhérents (environ 700 000 à la CFTC).

Les leaders de la CGT sont très souvent des militants communistes, le PCF est à son apogée et premier parti en France.

#### La crise de 1947 : l'éclatement de la CGT

L'alliance qui avait conduit à la victoire explose en 1947 et s'ouvre alors une très grave crise qui oppose les alliés d'hier. L'affrontement entre les USA et la Russie Soviétique va enclencher une période de tensions dangereuses, qualifiée de guerre froide, avec des conséquences importantes pour les autres pays qui seront condamnés à choisir leur camp.

Pour la France, la conséquence directe de la guerre froide sera l'éclatement de la CGT. En effet, choisir son camp sera illustré par l'acceptation ou le refus de l'aide américaine, dite Plan Marshall.

C'est ainsi que se consti-

tueront deux blocs antagonistes: l'Ouest américain capitaliste et l'Est soviétique socialiste.

L'Union Soviétique, par l'intermédiaire d'un organisme, le Kominform, qui a pour vocation de coordonner les partis communistes européens, donne l'ordre de tout faire pour empêcher les pays européens, notamment la France, de basculer dans le camp occidental soumis à «l'impérialisme américain».

Le parti communiste français, à la conférence de Pologne, va donc être mis en demeure de passer d'une attitude légaliste à un durcissement de ses positions vis à vis du gouvernement (4 ministres communistes y siègent pourtant, ils en seront exclus) qui a choisi l'alliance avec les USA.

Même s'il est de loin le parti le plus important, le parti communiste a besoin d'un relais dans la classe ouvrière et c'est la CGT. Les militants communistes de la CGT qui tiennent la confédération, vont déclencher une série de grèves et manifestations en novembre et décembre 1947 et de juin à novembre 1948.

Ces actions, par leur dureté, leur brutalité ont un caractère insurrectionnel et provoqueront une réaction du gouvernement avec notamment la création des CRS.

Ces mouvements réprimés échoueront et entraîneront une double conséquence :

- l'isolement politique du PCF accusé d'être «le parti de l'étranger »
- l'éclatement de la CGT



De nombreux syndiqués non communistes qui ont refusé de participer aux actions de grèves notamment, ont été mis à l'index, agressés verbalement et même physiquement dans des affrontements entre travailleurs ( « jaunes » contre piquets de grève)

Refusant d'être instrumentalisés par le PCF, et pour ne plus subir sa tutelle, ils décident de se retirer de la CGT, et en 1948, fondent la CGT-FO.

### Les enseignants choisissent l'autonomie

La FEN est bien entendu elle aussi concernée par l'éclatement de la CGT car en son sein, cohabitent communistes et non communistes, et peut donc elle aussi éclater, ses adhérents pouvant rester à la CGT ou adhérer à FO.

Depuis la libération, elle est devenue une puissante fédération qui a développé des œuvres sociales ( MGEN en 1946) Elle est dominée par le SNI ( syndicat National des Instituteurs)

C'est le SNI le premier qui par référendum à la mi-mars 1948 décide de rester uni et donc de choisir l'autonomie. A la fin mars , à son congrès de Paris, la FEN reprend la position du SNI.

Les syndiqués étaient persuadés que la division amènerait à l'impuissance, que la sagesse conduisait donc à ne pas choisir, et à se réfugier dans une autonomie provisoire, avant de retrouver une unité syndicale à laquelle il faudrait travailler.

Mais cette décision de rester ensemble n'effaçait pas les profondes divergences qui existaient entre les adhérents de la FEN, entre les communistes, les socialistes, les réformistes, les révolutionnaires, les anarcho-syndicalistes, les non politisés, les libertaires etc...

Afin que toutes les sensibilités puissent s'exprimer à l'intérieur de cette FEN unitaire, le congrès

après de vifs débats décida :

-de reconnaître à ses adhérents le droit de tendances (de courants de pensée)

-de pouvoir, à titre individuel, adhérer à la CGT ou à FO, c'est à dire avoir une double affiliation FEN-CGT ou FEN-FO.

Trois grands courants traversent alors la FEN:

-Le courant réformiste ( 66 % en 1949, 74 % en 1978), Socialistes, Radicaux, Francs-maçons, sans parti ; Il domine largement dans le primaire

-Le courant « cégétiste » ( 24% en 1949) dominé par les communistes, plus important dans le secondaire

-L'Ecole Emancipée (environ 8 à 10 % ). C'est un courant révolutionnaire qui existe depuis 1910.

Il revendique :

- Une rénovation pédagogique
- L'émancipation des femmes
- Le pacifisme internationaliste

Il regroupe des Trotskistes, des anarcho-syndicalistes, des libertaires.

Ces courants de pensée qui auraient pu n'être qu'un moyen d'enrichir les débats par l'apport de sensibilités très différentes, ont servi en fait à déterminer la majorité qui dirigera la FEN.

Ainsi sera posé le problème récurrent de faire fonctionner une fédération pluraliste par une majorité homogène.

En clair, la vie interne de la fédération sera soumise à cette situation, qui consiste à avoir un exécutif qui prend des décisions qui s'imposent en principe à tous les adhérents, mais en même temps au niveau des syndicats qui composent la fédération, parce qu'ils sont autonomes, la majorité qui les gouverne(le courant de pensée majoritaire dans ce syndicat) peut prendre des décisions différentes, voire contraire à la majorité fédérale.

A partir de là, la vie interne de la fédération ne sera pas, loin s'en faut, un long fleuve tranquille.

## LES TENDANCES ET LA VIE INTERNE DE LA FEDERATION

### L'hégémonie du courant autonome

De 1948 à 1966, la Fédération est dominée par le courant de pensée majoritaire autonome, et le puissant SNI, le syndicat des instituteurs, tendance et syndicat dominés par les non-communistes.

La conception de la majorité, qui préconisait l'unité, l'indépendance et la démocratie, que devait garantir le droit aux tendances, s'oppose à la conception communiste d'un syndicalisme relais du parti auprès des salariés.

Dans la pratique, l'absence, la non représentativité des minoritaires au niveau de l'exécutif fédéral porte en elle des difficultés, les crises qui secoueront la vie interne de la fédération, ce qui n'empêchera pas une activité intense durant les premières années de son existence qui en fera une véritable « forteresse » syndicale.

La majorité fédérale ira d'ailleurs en se renforçant passant de 58 % à 71 %, ce qui amènera le parti communiste à revoir sa stratégie en demandant en 1954 aux enseignants communistes de quitter la CGT, pour ne plus adhérer qu'à la FEN autonome, avec pour objectif de la conquérir de l'intérieur.

Peu de temps après, FO fait de même, les deux confédérations mettant ainsi fin à la double affiliation.

### Le grand tournant 1966-1967

Jusqu'en 1966 et même au delà, la FEN aura maintes fois l'occasion de montrer sa force, qui la rend incontournable dans la politique sociale de la France. Les services qu'elle propose à ses adhérents, ce que l'on appelle l'empire-FEN, se sont diversifiés et développés. ( MGEN, CAMIF, MRIFEN,



etc...).

Cette image de force qu'elle donne à l'extérieur contraste avec les tensions qui la minent à l'intérieur, au point que son secrétaire général Georges Lauré démissionne en 1966, estimant la fédération ingouvernable. Cette année là marque un tournant dans les rapports de force entre les deux grandes tendances qui s'affrontent. D'un côté la tendance majoritaire des non-communistes et le SNI, de l'autre la minorité « ex-cégétiste » dominée par les militants communistes.

Cette opposition passe de plus en plus par le clivage entre instituteurs et professeurs.

En 1966, le SNES (Syndicat National de l'Enseignement Secondaire) et le SNET (Syndicat National de l'Enseignement Technique) fusionnent, ne reste que le SNES avec pour secrétaire général Louis Atre (majorité fédérale)

Mais en 1967, les choses changent. Les « ex-cégétistes » qui ont fondé la tendance U-A (Unité-Action) deviennent majoritaires au SNES et au SNEP (Syndicat National de l'Éducation Physique). Le courant de pensée très actif progresse très vite et passe de 19.2 % en 1958 à 31.41 % en 1967. Il devient également majoritaire au SNE-SUP et au SNCS (chercheurs) en 1968.

Pour tenter d'enrayer son recul, la majorité fédérale va revoir les statuts de son bastion le SNI; Pour affermir sa direction, elle s'appellera à partir de 1968 la tendance UID (Unité Indépendance Démocratie)

A partir de là, l'affrontement entre UID, dominateur au SNI et chez les ATOSS, et UA dominateur chez les syndicats enseignants du secondaire, va devenir le pain quotidien de la vie interne de la fédération.

Vu de l'extérieur, cet affrontement UID-UA est schématisé d'une façon très réductrice, lorsqu'on en parle dans la presse notamment, d'un af-

frontement entre communistes et socialistes.

S'il est vrai que les liens étroits entre le PC et les dirigeants UA d'un côté, et les liens d'UID avec le PS (Mitterrand souhaitait que les syndicalistes socialistes votent UID) peuvent amener à cette interprétation, la réalité est beaucoup plus complexe.

Une évolution qui tient à la fois de l'histoire (effondrement de l'empire soviétique, affaiblissement du PCF) de la sociologie, de l'effondrement des idéologies, mais aussi des mutations de notre système éducatif, doit nous amener à repousser cette vision de la FEN au simplisme caricatural. Ces deux tendances sont devenues politiquement très hétérogènes, à UA il y a des socialistes, des chrétiens, etc....

Plus simplement, si des enseignants votent plus pour UA que pour UID dans le secondaire, c'est qu'ils pensent que le SNES, donc UA défend mieux les intérêts des professeurs, et inversement pour l'instituteur qui fait confiance au SNI donc à UID

Même si on peut le regretter, la motivation corporatiste l'emporte sur la motivation idéologique. Ajoutons aussi que pour de nombreux syndiqués, la lecture des orientations des tendances est un véritable pensum, où seuls les initiés perçoivent les différences et les subtilités de ces textes.

Cet affrontement entre les deux grandes tendances va aller crescendo jusqu'à la rupture en 1992.

En réalité, l'enjeu en est tout simplement le pouvoir. Il serait trop long d'énumérer les griefs des uns et des autres, rappelons simplement que la majorité reproche à la minorité de ne pas respecter la règle du jeu démocratique, son indiscipline, la minorité reproche à la majorité de ne pas tenir compte des orientations décidées par la majorité des syndicats nationaux.

A une certaine arrogance de la majorité, la minorité réplique par une contestation trop souvent systématique.

## LA FIN DE L'UNITE ET L'EMERGENCE DE LA FSU

Rappelons quelques éléments qui expliquent la scission de 1992, aboutissement de cette lutte fratricide :

- affaiblissement de UID, progression de UA qui, à terme, peut amener un renversement de majorité
- effectif en progression des professeurs, stagnation chez les instituteurs ;
- projet de la majorité de s'impliquer dans une recombinaison syndicale, en intégrant une union des syndicats dits autonomes ;
- fonctionnement bureaucratique et l'exécutif de la FEN, prêt à tout pour ne pas perdre le pouvoir. Pour ces raisons, et sûrement d'autres, la majorité décidera de l'exclusion du SNES et du SNEP qui devient effective après le congrès de Créteil le 6 Octobre 1992.

A son congrès de Perpignan, la FEN se donne de nouveaux statuts :

- un syndicat unique d'enseignants de la maternelle à l'université, le SE ;
- le scrutin majoritaire à la place de la proportionnelle
- la disparition des tendances

Les exclus et d'autres syndicats qui quitteront la FEN et les rejoindront, dont le SNETAP après son congrès de Paris à l'INA-PG, vont se retrouver pour fonder la FSU.

Ils vont s'appuyer sur les bases de la charte de Clermont-Ferrand, qui rappelaient les valeurs fondatrices de la FEN et qui avait réuni plus de 46 % des mandats malgré l'obstruction de la majorité.

- application du scrutin proportionnel ;
- le droit aux tendances y est reconnu, ce qui impose un vote



# Le service public, on l'aime, on le défend

d'orientation avant chaque congrès.

Vote qui détermine la représentativité et la place des courants de pensée dans les instances.

Pour éviter l'hégémonie d'une tendance comme ce fût le cas à la FEN, aucune ne peut avoir 50% des sièges +1, dans une instance ou un congrès.

Dans le même ordre d'idée, toutes les décisions de la FSU ne peuvent être adoptées et imposées aux syndicats qui la composent qu'avec une majorité qualifiée de 70%.

A l'origine de la FSU, trois tendances se sont principalement partagé les suffrages des adhérents. UA, Ecole Emancipée et Autrement qui vient d'une scission du SNETAA de tendance UID

Dans le vote d'orientation 2003, cinq tendances se présentent aux suffrages des syndiqués.

**Bernard Mauboules.**

**Compléments au texte de Bernard Mauboules  
(secteur Vie Fédérale)**

## **Et aujourd'hui ?**

Au CDFN (Conseil Délibératif Fédéral National) de la FSU, ce sont 5 courants de pensée qui sont actuellement représentés.

Unité Action devenue Unité Action et sans tendances et l'Ecole Emancipée, les 2 courants « historiques » majoritaires, assurent la direction de la Fédération.

Ces 2 tendances ont recueilli respectivement 72.91 % et 17.98 % des suffrages des syndiqués lors de la consultation organisée au dernier congrès fédéral de 2010.

Les 3 autres courants sont PRSI (Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant), qui vient très récemment de se « rebaptiser » Unité, Revendications, Indépendance Syndicale. Ce courant est né après le départ des militants de « Pour le Front Unique Ouvrier-FUO » à FO dans les années 1980. Il a recueilli 3.13 % en 2010 ; Emancipation, tendance issue d'une scission d'Ecole Emancipée en 2002 et qui a recueillie 3.74 % et Front Unique qui a recueilli 2.22 %.

Ce sont donc ces 5 courants de pensée qui se présenteront aux suffrages des syndiqués à l'occasion du congrès de Poitiers en Février 2013.

Comme les statuts de la Fédération le prévoient, chaque syndiqué peut se présenter sur une liste nationale ou départementale au titre d'un courant de pensée.

C'est ainsi que sans qu'il soit lui même organisé en tendances, des syndiqués du SNETAP-FSU seront présents sur les listes présentées par les différents courants de pensée.

# Les courants de pensée, l'un des 3 piliers de la FSU

Voici les principaux articles ou extraits d'articles des statuts de la FSU qui garantissent aux syndiqués la possibilité d'appartenir à un courant de pensée.

## Article 1

La FSU, Fédération syndicale unitaire, est une fédération de syndicats nationaux qui acceptent les présents statuts. Elle rassemble principalement des syndicats regroupant les personnels intervenant dans les champs de l'Enseignement, l'Éducation, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion, ou qui contribuent à ces activités quels que soient leur secteur d'intervention et leur statut. Elle est ouverte à des syndicats nationaux qui interviennent dans l'un des secteurs des fonctions publiques. Le siège de la Fédération est fixé au 104 rue Romain Rolland 93260 Les Lilas. Il peut être modifié sur décision du CDFN.

Dans son fonctionnement, la Fédération rassemble, notamment par leur représentation dans les instances délibératives :

- les syndicats nationaux,
- les sections départementales constituées, dans chaque département, par les membres des syndicats nationaux adhérents,
- les tendances, dont le droit d'existence est garanti dans la Fédération

## Article 5

La Fédération respecte les diversités et le pluralisme.

Participent du fonctionnement démocratique :

- la représentation dans les instances délibératives,
- la transparence des débats et des votes,
- l'ouverture de la presse fédérale à l'expression des syndicats, des sections départementales, des tendances, des syndiqués,
- le droit de chaque syndiqué de s'associer avec d'autres pour soumettre une orientation alternative au vote des syndiqués, dans le cadre de la préparation des congrès de la Fédération, la consultation individuelle des syndiqués.

## Article 10

Tout syndicat national affilié s'administre librement. Il garantit le droit individuel de ses membres de se présenter sur une liste fédérale de leur choix. Avec les coordinations fédérales nécessaires, il organise le débat et la consultation individuelle de ses adhérents tant pour le vote d'orientation que sur les documents préparatoires aux congrès fédéraux. Il a la possibilité de soumettre au débat et à la consultation des points complémentaires.

## Article 17

La composition globale du BDFN et du CDFN assure une représentation pluraliste et traduit la diversité des choix que les syndiqués expriment à travers le vote fédéral d'orientation.

L'expression majoritaire des syndiqués est respectée dans leur composition numérique ; une seule tendance ne peut cependant à elle seule disposer de plus de la moitié plus un des sièges et une tendance minoritaire ne peut disposer d'une minorité de blocage. L'identification des sièges est précisée par le règlement intérieur.

Toute décision requiert une majorité de 70 % (soixante dix). Le vote national d'orientation fédéral est organisé avant chaque congrès fédéral national selon un calendrier et des règles arrêtés par le CDFN. Toute tendance ou groupe de syndiqués qui souhaitent proposer un texte d'orientation peut demander la publication préalable dans la presse fédérale d'un appel.

Toute tendance ou groupe de syndiqués qui souhaite participer à la représentation des tendances dans les instances fédérales nationales soumet au vote individuel à bulletin secret de chaque syndiqué un texte orientation accompagné d'une liste de syndiqués appelés à la représenter dans les instances fédérales.

A la demande de la Fédération en fonction du règlement électoral adopté par le CDFN chaque SN atteste de la qualité de syndiqué(e) à ce SN des

candidat (e)s qui s'en déclare membre. Chaque tendance choisit librement ses représentants titulaires et suppléants dans la liste présentée à concurrence du nombre de sièges qui lui sont attribués.

## Article 22

Au Congrès, chaque syndiqué est représenté à la fois par son syndicat et par sa Section départementale. Les délégués des syndicats affiliés représentent la moitié des délégués au congrès. Aucun syndicat ne peut avoir au congrès national plus de 49 % des délégués des syndicats affiliés.

### 1. Délégués des syndicats nationaux :

Tout syndicat est assuré d'une représentation. Le nombre de ses représentants dépend du nombre de ses adhérents d'après un barème précisé au RI. Afin de garantir le pluralisme de sa représentation, chaque syndicat national affilié désigne ses délégués en tenant compte des résultats du vote d'orientation fédéral dans le syndicat. Un syndicat associé pourra être représenté au Congrès Fédéral National ; ses représentants n'ont pas le droit de vote.

### 3. Représentation des tendances et pluralisme :

L'expression majoritaire des syndiqués est respectée dans la composition numérique au congrès. Une seule tendance ne peut cependant à elle seule disposer de plus de la moitié plus un des délégués et une tendance minoritaire ne peut disposer d'une minorité de blocage.

Pour répondre à ces principes, des délégués sont désignés par les tendances, ils sont choisis par chacune d'elles parmi les représentants titulaires ou suppléants de la tendance au CDFN et parmi ceux figurant sur la liste de délégués possibles désignés par les congrès départementaux. Leur nombre des délégués, sera arrêté

après la désignation de leurs délégués par les syndicats et les congrès départementaux. La répartition entre les tendances sera fonction des règles ci-dessus et des résultats du vote d'orientation fédéral.

Chaque tendance dispose au moins d'un nombre de délégués égal à son nombre de sièges de titulaires au CDFN.



## Pourquoi le SNETAP n'est-il pas organisé en tendances ?

La parole a Marcel Debelley, l'un des fondateurs du SNETAP.

Dès sa création, le SNETAP a été - une exception dans la FEN - un syndicat multicatégoriel, ouvert à tous les personnels de nos établissements payés par le Ministère de l'Agriculture, soit quelque 25 catégories, y compris les détachés. La seule exception a concerné les enseignants d'éducation physique, dont la spécificité a justifié leur adhésion aux deux syndicats de la FEN concernés par ce métier.

Cette situation «multicatégorielle» existait avant 1965 dans chacun des deux syndicats de l'enseignement agricole public, tous deux adhérents de la FEN, qui ont décidé en 1964-65 de fusionner dans le SNETAP.

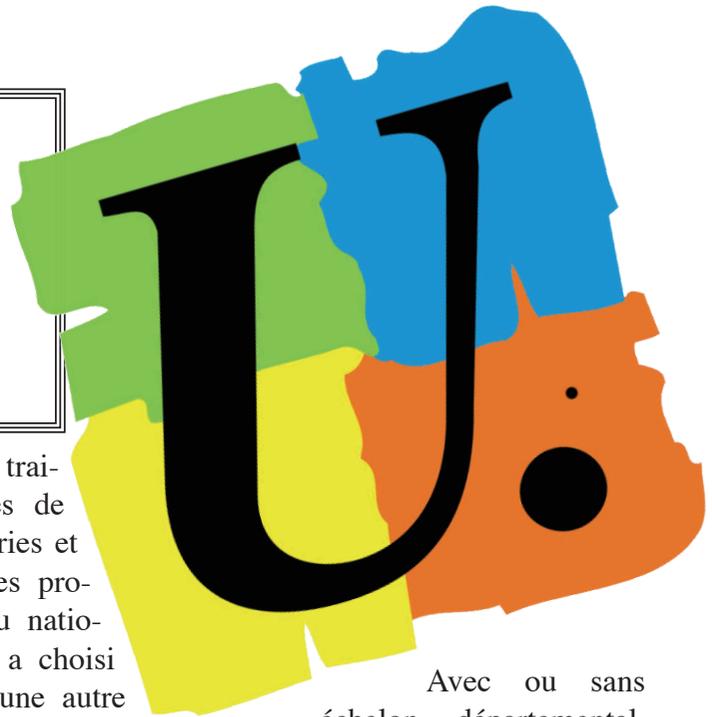
Du côté du syndicat de l'enseignement masculin, essentiellement des chefs de pratique, des ouvriers chefs, des instituteurs détachés, des surveillants, des ingénieurs, (directeurs ou enseignants)... Du côté féminin, des directrices, des professeurs, des monitrices...

Ces deux syndicats ne se rencontraient qu'aux congrès nationaux de la FEN, où ils retrouvaient aussi les déléguées des inspectrices de l'enseignement agricole (anecdote : l'une d'entre elles s'était déclarée outrée d'entendre chanter l'Internationale à la fin du Congrès...).

Pour traiter les problèmes de toutes ces catégories et faire remonter ces problèmes au niveau national, le SNETAP a choisi (mais y avait-il une autre solution ?) de constituer son CSN (Conseil Syndical National) avec les seuls représentants catégoriels, élus par les adhérents de chaque catégorie. Contrairement aux principaux syndicats de la FEN, le SNETAP désignait donc son exécutif sans référence aux tendances existant dans la FEN, à savoir UID (unité, indépendance et démocratie), Unité et Action (ex -tendance Bouches-du-Rhône), École émancipée.

Le SNETAP et ses adhérents trouvaient largement du «grain à moudre» avec les graves problèmes que connaissaient les personnels et l'enseignement agricole public dans cette période d'application de la politique Pisanani (premier ministre de l'Agriculture de De Gaulle à partir de 1958), de développement rapide des établissements, de recrutements massifs de personnels hors statuts.

L'appartenance à la Fédération de l'Education Nationale était un moyen d'affirmer le caractère public de notre enseignement et d'intégrer le syndicat dans les luttes de caractère national.



Avec ou sans échelon départemental, beaucoup de nos sections SNETAP assuraient dans les FEN départementales, une présence réelle du syndicat.

Pour les adhérents «de base», l'appartenance fédérale devenait visible dans les mois qui précédaient un congrès national de la FEN, lorsqu'ils étaient conviés par la presse fédérale à lire les contributions des tendances de la FEN, et à se prononcer sur les différentes orientations par un vote individuel que le SNETAP a toujours organisé avec la plus grande rigueur.

Beaucoup d'adhérents ne se sentant pas concernés, l'expression du vote sur les tendances était problématique, le vote sur les rapports fédéraux était plus facile, et il est arrivé qu'une majorité des votants SNETAP ait désapprouvé certaines orientations fédérales, voire l'orientation générale de la Fédération. La délégation du SNETAP aux congrès fédéraux était constituée par le bureau national, sans tenir compte du



vote sur les tendances, avec éventuellement d'autres membres du CSN.

Au niveau national comme au niveau départemental, le SNETAP ne votait pour aucune position de tendance. Il lui arrivait de déplorer le caractère figé des positions de tendance et le manque d'ouverture des Congrès fédéraux. Lorsque certains adhérents du SNETAP ont cosigné certains textes, ils l'ont fait à titre individuel.

Dans les premières années de son existence, le SNETAP a donc assumé sa particularité par son fonctionnement «hors tendances». La situation créée par le 3ème Congrès (Rennes, avril 1968) allait accentuer encore cette pratique. Au cours de ce congrès, il est apparu qu'il manquait au SNETAP un échelon syndical organisé entre les sections d'établissement et «le National», et que, l'Administration ayant mis en place des régions d'Agronomie, le syndicat avait besoin d'être un interlocuteur des pouvoirs publics aussi à ce niveau.

La question n'était pas à l'ordre du jour du Congrès, mais la nécessité l'a emporté sur le formalisme, car le SNETAP est un organisme vivant et réactif. Et les statuts du syndicat à l'époque

n'interdisaient pas que le Congrès décide de créer 18 régions syndicales, de regrouper certaines catégories pour faire la place dans le CSN à 18 secrétaires régionaux.

Entraînant de lourdes modifications des statuts, les décisions du Congrès de Rennes ont évidemment été soumises au vote des adhérents. Les grèves de Mai-Juin 1968 ont retardé ce vote, mais, dès novembre 68, les bureaux régionaux élus dans chaque région étaient opérationnels, et, dès janvier 1969, le SNETAP a disposé d'un CSN plus en prise avec les réalités du terrain et plus efficace.

On aura compris que le SNETAP devant représenter désormais dans ses exécutifs à la fois les catégories et les régions, il était encore moins envisageable d'y introduire une composante «tendances de la FEN».

On peut penser que la participation décisive du SNETAP à la construction de la FSU aura été facilitée par sa caractéristique de syndicat multicatégoriel fonctionnant «hors tendances».

**MARCEL DEBELLEY.**



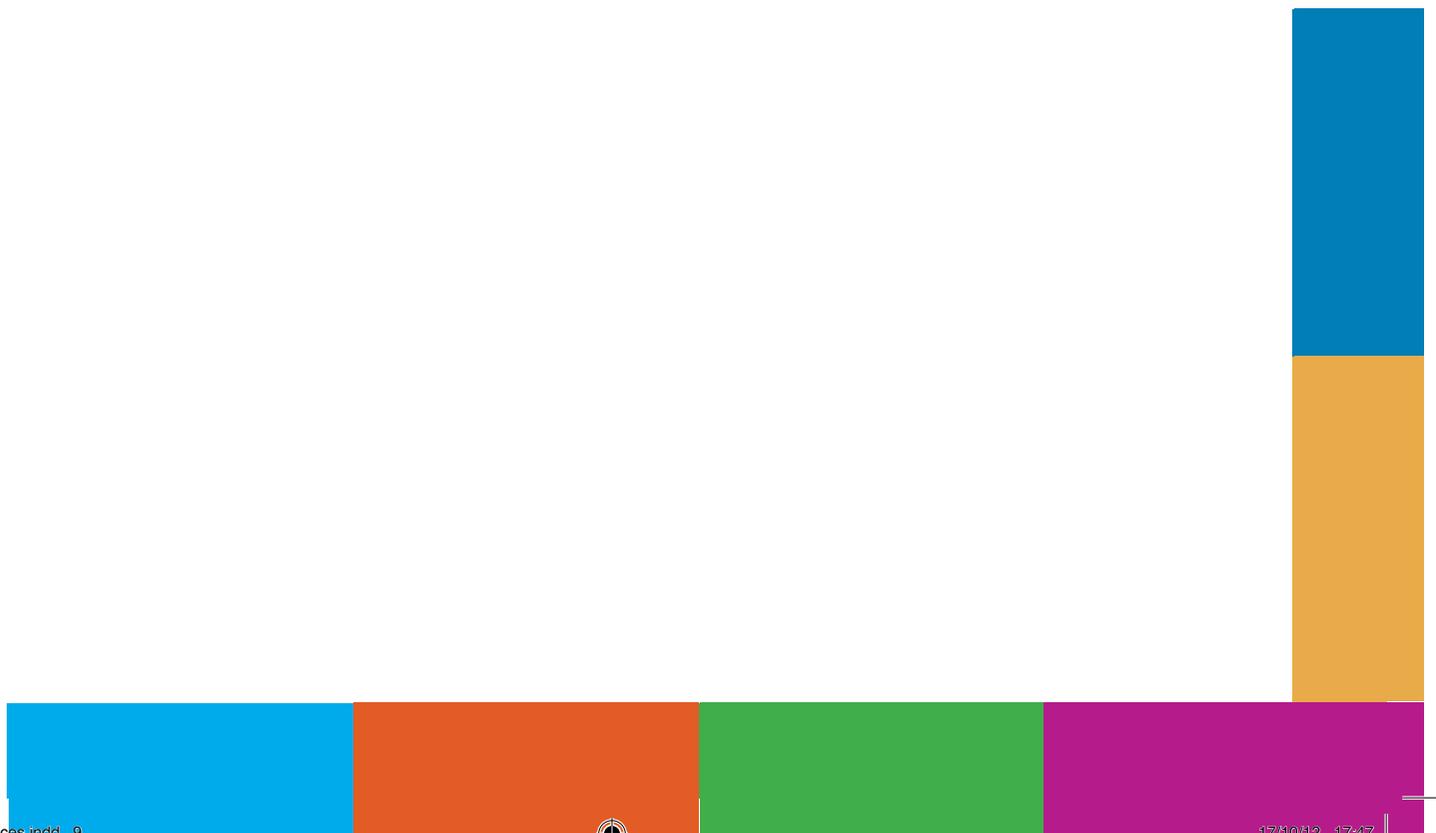
snetap  
FSU.

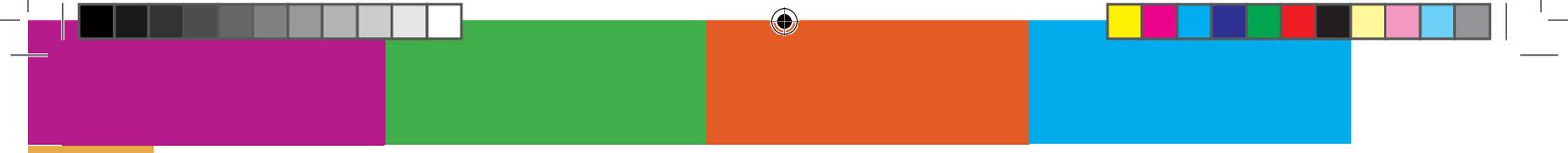


---

# Expression des courants de pensée actuels

---





# Ecole Emancipée

## **Changer, pour de bon !**

La bonne nouvelle de la défaite de Sarkozy ne freine pas les appétits des marchés financiers, de la troïka ou du MEDEF. Le mouvement social, avec les syndicats, ATTAC, Copernic se doit d'intervenir encore, en France comme en Europe.

Le syndicalisme ne peut pas se résigner aux marges décrétées par les marchés, ni s'en remettre à un simple changement de président ! Après des années de droite dure, de casse des services publics et des solidarités, il y a à défaire (vite !) les « contre-réformes » néo-libérales... et à reconstruire pour une vraie alternative. D'autant que, fort de son score et d'une droite qui reprend des pans entiers de son programme, le Front National rode dangereusement.

Porter l'espoir d'une véritable transformation sociale, c'est desserrer l'étau de l'austérité et de la réduction des dépenses publiques, c'est arrêter la politique du chacun pour soi et faire jouer de vraies solidarités.

Le syndicalisme français reste fragmenté, divisé. Il manque de détermination pour affronter les conséquences de la crise. Nous l'avons vu au moment de la grande bataille des retraites. Nous l'avons payé cher aussi au niveau de la FSU avec la catastrophique « réforme » de la formation des enseignants.

Avec un gouvernement aux orientations social-libérales, il sera décisif d'affirmer une défense intransigeante des revendications, en toute indépendance. La FSU (et ses syndicats nationaux) doivent exiger la mise en œuvre rapide de mesures d'urgence indispensables comme l'arrêt des expulsions des sans-papiers, l'augmentation du Smic et des minima sociaux, la suspension des plans de licenciements, un plan d'urgence pour la rentrée 2012 dans l'éducation... et très vite l'arrêt de la RGPP et de la RÉATE.

## **Le U de unitaire... à l'externe et à l'interne**

Majoritaire dans l'Education, la FSU y a été en difficulté. Ses syndicats nationaux, divisés, cherchant souvent à « négocier » l'impossible, se sont montrés impuissants à résister ensemble à des attaques majeures contre l'ensemble du système éducatif. Bien que confortée dans d'autres secteurs de la Fonction Publique (justice, agriculture, MEDDAT...), elle peine toujours à trouver sa place au plan interprofessionnel où elle pourrait œuvrer à la construction d'un nouvel outil syndical plus combatif.

Les prochains mois devront voir se mettre en place des orientations plus offensives, plus alternatives à développer lors du prochain congrès de la FSU.



# Emancipation

## Pour un syndicalisme de rupture avec le capitalisme

Emancipation est une des tendances de la FSU. Nous avons trois particularités :

- pour nous un syndicat n'est pas une fin en soi, mais un outil pour rassembler dans la lutte. Dans nos réunions se côtoient des militant-e-s de divers syndicats et de diverses catégories.
- nous sommes une tendance indépendante de tout parti et de tout appareil.
- nous ne séparons pas le syndicalisme des autres formes de la lutte de classe (sans-papiers, laïcité, luttes écologiques, antimilitaristes...) : toutes les luttes doivent converger dans la perspective d'en finir avec le système capitaliste.

Notre tendance est issue du syndicalisme révolutionnaire (toutes les sensibilités du mouvement ouvrier s'y côtoient), qui fut à l'origine du syndicalisme dans l'éducation (notre nom est tiré de celui de la revue des premiers syndicalistes enseignants : L'Emancipation de l'instituteur). Notre tendance s'est formée quelques années après la formation de la FSU, et propose une alternative à la direction majoritaire qui associe UA et EE.

### **Les enjeux du congrès de la FSU**

Notre congrès se tiendra dans un contexte particulier : Sarkozy et l'UMP sont enfin virés, mais le capitalisme poursuit son attaque contre tous les acquis et les droits (salaires, statuts, explosion de la précarité, droits et libertés...). En l'absence de luttes, le gouvernement du PS poursuivra une politique de casse des services publics, dans l'Education comme ailleurs.

L'enjeu du congrès sera de doter la FSU de positions offensives dans plusieurs domaines cruciaux :

- revendiquer une rupture dans la politique éducative, par l'abrogation des lois réactionnaires : loi Fillon de 2005 (sur les lycées, le "socle commun" ...), Livret Personnel de Compétences, "mastérisation", LRU et LMD, RGPP, textes s'attaquant aux statuts (entretien d'évaluation, mobilité...), au code du Travail, à la sécu, aux retraites..., et pour une école émancipatrice, égalitaire, coopérative, sans hiérarchie entre les savoirs

- pour l'abrogation de toutes les lois anti-laïques, la lutte contre le dualisme scolaire, qui fait des ravages dans l'enseignement agricole.

- des revendications unifiantes pour le salariat : augmentations uniformes de salaires (300 euros pour touTEs), refus de la précarité (réemploi et titularisation sans conditions de touTEs les non titulaires, arrêt du recrutement de précaires) et des licenciements (baisse du temps de travail sans baisse de salaire ni flexibilité), pour la transformation des CFA en lycées professionnels agricoles/ou établissements d'enseignement public agricole et la titularisation dans la Fonction Publique d'Etat des enseignants des CFA et CFPPA.

- une orientation de rupture avec le système capitaliste lui-même (annulation de la dette, expropriation des banques et grands groupes sous contrôle des salariéEs...).

- un syndicalisme qui ne se moule pas dans le "dialogue social" et l'accompagnement des politiques gouvernementales, mais qui s'appuie sur les secteurs mobilisés, pour construire des luttes durables (plutôt que les grèves de 24h) portées par l'auto-organisation (AG souveraines, coordinations...), et sur des intersyndicales orientées vers la construction de mouvements d'ensemble Public-Privé.

Si nos positions vous intéressent, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : [er@emancipation.fr](mailto:er@emancipation.fr)



## Front Unique

Le 17 juin, les travailleurs et la jeunesse ont élu une majorité absolue de députés PS, PCF et PG. Ils ont exprimé par leurs votes leur rejet massif de Sarkozy, de son gouvernement et des contre-réformes menées par la majorité UMP depuis 5 ans. Ils ont porté au pouvoir une majorité pour une autre politique conforme à leurs aspirations.

En conséquence, le courant Front Unique intervient aujourd'hui sur l'orientation : Sarkozy a été délogé, ses contre-réformes doivent le suivre !

Cela signifie notamment que la FSU doit se prononcer pour :

- le rétablissement des postes supprimés et la titularisation des personnels précaires dans le cadre des statuts de la Fonction Publique (ce qui implique l'abrogation de la loi Sauvadet) ;
- l'abrogation des contre-réformes Sarkozy (retraites, droit du travail, enseignement, hôpital public, lois répressives et anti-immigrés...);
- l'augmentation générale des salaires pour compenser la perte du pouvoir d'achat perdu depuis des années -et pour cela : refus de payer la soi-disant « dette publique », produit des cadeaux octroyés aux capitalistes et aux banquiers.

Mais Hollande et Ayrault, en constituant un gouvernement d'alliance avec EELV (Duflot) ou le PRG (Pinel) prennent le chemin strictement inverse. Ce gouvernement a annoncé sa volonté de payer la « dette » et de se soumettre au plan de « réduction des déficits » décidé par Merkel et Sarkozy. Il a décidé de ne pas toucher à l'essentiel des contre-réformes Sarkozy. Il se prépare à annoncer de nouvelles mesures d'austérité au budget 2013, incluant des milliers de suppressions de postes. C'est sur cette base qu'il a décidé de convoquer pour juillet une « conférence sociale » à laquelle il a convié directions syndicales et MEDEF.

Le rôle des dirigeants de la FSU n'est pas d'aider le gouvernement Ayrault-Duflot-Pinel à mettre en œuvre cette politique : leur première responsabilité devrait être de refuser de participer à la « conférence sociale », au « dialogue social » sur le terrain du gouvernement.

L'existence d'une majorité PS-PCF-PG met à l'ordre du jour une perspective : la préparation d'une manifestation nationale massive, devant l'Assemblée, pour obtenir satisfaction sur les revendications.

C'est cette orientation que le courant Front Unique vous invite à défendre et à soutenir.

Contact : yvon\_breda@yahoo.fr



## **Unité Action et sans tendances**

Un syndicalisme de masse, au plus près du terrain. Un syndicalisme qui a la volonté d'être majoritaire, ce n'est pas l'avant-garde éclairée, mais un syndicalisme offensif et revendicatif, ce qui suppose l'écoute des collègues, et non le dogmatisme de celui qui a « la » réponse.

### **U A pour Un syndicalisme de transformation sociale**

Il s'agit de rassembler et d'agir pour des transformations sociales profondes, mais aussi crédibles et capables de mobiliser les personnels, les salariés. Se battre au quotidien, sur les revendications de métier, de carrières, aussi bien que sur les grandes questions sociales : notamment les droits et libertés, la solidarité avec les peuples de la planète, la lutte pour la paix... sont des combats de toujours d'UA, comme la volonté de construire des alternatives économiques et sociales.

Pour UA, le syndicalisme doit être largement ouvert sur les autres mouvements sociaux et participer activement aux luttes altermondialistes

### **UA pour Un syndicalisme d'action qui se bat pour gagner**

Il ne s'agit pas pour UA d'opposer syndicalisme de négociations et syndicalisme de résistance. Notre volonté de refuser les régressions doit s'ancrer dans la force de nos propositions. Le syndicalisme que nous défendons, doit donc s'efforcer de trouver les moyens du rapport de forces qui permette ensuite de négocier des avancées.

UA est résolument dans le syndicalisme de conquête. UA s'est toujours positionné pour un syndicalisme de masse, contre des logiques minoritaires. Pour UA ce sont les salariés qui sont propriétaires du mouvement social.

### **UA pour Un syndicalisme unitaire**

Pour UA, il s'agit de mettre en œuvre des pratiques unitaires, au quotidien comme dans l'action. Nous savons que les salariés, les personnels aspirent de plus en plus à l'unité des organisations syndicales. La FSU a d'ailleurs, dès sa création, et sous l'impulsion des militants « unité et action », posé la question d'un syndicalisme rassemblé, respectueux de la diversité des opinions, mais uni pour être plus fort et faire valoir ses propositions et revendications.

### **UA : du pluralisme interne, des débats acharnés et la volonté de faire vivre ensemble cette orientation**

Des divergences, aujourd'hui moins présentes entre le 1er et le 2 second degré, car pour une part héritées de la FEN, mais qui pointent parfois comme sur le débat sur le TCE, sur l'élargissement de la FSU, sur la signature des accords de Bercy, du protocole Agents Non Titulaires, sur le système éducatif et l'Ecole du socle, et même sur les modalités d'action, aucun sujet n'échappe au débat dans UA ! Tout ceci est normal dans une tendance vivante qui a aussi bien la responsabilité de « gros » syndicats, majoritaires dans leur secteur, que de plus petits, majoritaires ou non, dans d'autres ; normal pour une tendance qui a la responsabilité de la Fédération, et le souci de travailler à des synthèses qui rassemblent

Pour UA, dans un paysage syndical éclaté qui a subi, avec la politique de Sarkozy, les pires attaques que l'on est connues depuis longtemps, l'un des enjeux majeurs du congrès de Poitiers sera celui de l'avenir de la FSU, dans une perspective de recomposition syndicale et d'alternatives permettant d'envisager, malgré tout, un vrai progrès social !



## Unité , revendications, Indépendance syndicale

La prise de position des organisations syndicales, au premier rang desquelles, la FSU, première fédération de l'Education Nationale est un enjeu décisif.

Rien n'est joué. Ni la ratification du nouveau traité européen d'austérité, le TSCG, ni l'austérité permanente qui en découlerait, ne sont assurés. Les prises de position des organisations syndicales peuvent beaucoup.

C'est le sens de notre liste. Nous ne nous considérons pas comme une liste de «tendances», nous combattons pour dépasser le clivage des « tendances » et nous participons a des listes unitaires, rassemblant des militants de toutes sensibilités COMME dans le SNASUB ., le SNES 21 , et les syndicats de la FSU non-organisés en tendances.

Notre but c'est de parvenir a des prises de positions positives de tout le syndicat comme cela a été le cas pour le combat, couronné de succès, pour l'abrogation du décret sur l'évaluation.

Le rôle de la FSU est de présenter et de défendre les revendications

La rentrée s'annonce. Avec toutes ses difficultés, puisque les principales mesures prises par le ministre Châtel , sont , pour l'essentiel, hélas, maintenues. Au Bdfn de la FSU du 27 aout la représentante du Nord-Pas de calais témoignait : « nous avons reçu du nouveau gouvernement trente postes pour la rentrée ; nous passons de 1020 suppressions de postes à 990 suppressions »

Nous pouvons tous faire le même constat, 13 000 suppressions de postes sur les 14 000 prévues sont maintenues, tout comme la circulaire Chatel de rentrée Les réformes du gouvernement précédent s'appliquent .

Comment comprendre alors qu'au BDFN des voix s'élèvent pour dire « la rentrée n'est plus la même», «l'état d'esprit de la rentrée a changé » « la rentrée ne sera pas aussi tendue que les rentrées précédentes » « la situation est pleine de promesses ». Est-ce lié aux concertations en cours sur la future loi d'orientation ? ?

Il faut choisir :

-ou bien choisir de rédiger la nouvelle loi d'orientation avec le ministre et de défendre le socle commun de compétences

-ou bien la défense des revendications

Le ministre propose des Emplois d'Avenir Professeur aux étudiants; comment peut on dire qu'il s'agit de prérecrutement alors que ce sont des emplois de droit privé- donc extérieurs à la fonction publique. Comment comprendre que les représentants de la FSU se soient abstenus alors que la CGT votait contre ce dispositif au Conseil Supérieur de l'Education (CSE) ?

Alors que les plans d'austérité frappent les peuples de toute l'Europe, nous nous félicitons de la position de la FSU : « Le nouveau traité européen ne fait qu'institutionnaliser la crise, c'est pourquoi la FSU le refuse et demande qu'il ne soit pas ratifié. »

Il faut passer aux actes

La FSU doit défendre les revendications, en toute indépendance :

–Annulation des suppressions de poste

–Abrogation des «réformes»: dispositif Eclair, «réforme» du lycée, LPC et école du socle, formation des maîtres.

–Défense et maintien des statuts nationaux de toutes les catégories de personnels

Apportez votre soutien a cette orientation, en vous portant candidat.

Pour tous contacts : jacklefevre1@free.fr



**LA FONCTION PUBLIQUE :**

**UNE CHARGE ? NON, UNE CHANCE !**

Chloé n'est pas un "poste". Elle exerce un métier. Qu'elle accueille, soigne, protège, enseigne, accompagne, organise, cherche, anime, gère, ou contrôle, ses compétences sont toujours mises au service du plus grand nombre. Chloé est agent de la Fonction Publique. Elle a des idées sur la manière de rendre sa contribution encore plus efficace.

**Chloé n'est pas une charge, mais une chance pour la France.**

*A suivre sur : [facebook.com/fiers.du.service.public](https://facebook.com/fiers.du.service.public)*



**Le service public,  
on l'aime, on le fait avancer !**